

Préfecture  
Cabinet du Préfet

Privas, le 30 octobre 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du  
Département de l'Ardèche

*(En communication à Mme la sous-préfète de  
Privas, M. Le sous-préfet de Largentière et  
M. le sous-préfet de Tournon sur Rhône)*

**Objet :** Pavoisement des édifices publics à l'occasion du 101<sup>ème</sup> anniversaire  
de l'Armistice du 11 novembre 1918.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux  
couleurs nationales :

**du dimanche 10 novembre au mardi 12 novembre 2019**

à l'occasion du 101<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû  
à l'emblème national.

**Pour le Préfet**  
**Mme la Secrétaire générale**



**Julia CAPEL-DUNN**